PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles

DDTM83
Service Eau et Biodiversité
Boulevard du 112éme Régiment d'Infanterie
CS 31709
83070 TOULON Cedex

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Corinne LANDURE
Tél. :04 42 99 10 13
corinne.landure@culture.gouv.fr

N° 2216

Aix-en-Provence, le 15/09/2026

Réf SRA: CL /47372
Objet : 83 - HYERES - Chemin de St Lazare - EI 83069

Je vous informe que je n'édicterai, sur le projet cité en objet, aucune prescription archéologique en application de la règlementation relative à l'archéologie préventive (livre V du Code du patrimoine).

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Le Préfet de la région PACA
par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Cyril MONTOYA

Le Préfet de la région PACA
par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur régional du patrimoine

David LAVERGNE